

1.1. Environnement de travail

Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce sa profession pour le compte d'exploitants, des entreprises prestataires ou sous-traitantes dans les secteurs du génie civil, de l'automatisme, de l'instrumentation, de la mécanique, de la robinetterie ou de la chaudronnerie.

Il réalise les travaux (maintenance, montage, levage, ...) sur une installation nucléaire, sur des sites de recherches ou de fabrication, ou sur un site de retraitement de combustible.

Lors des travaux, le chargé de travaux en milieu nucléaire peut intervenir en intérieur ou en extérieur, et sur tout le périmètre attribué.

Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce son activité dans tous les secteurs de l'électronucléaire en amont et aval du cycle du combustible. Il peut également exercer dans les domaines industriels, le domaine médical, le domaine de la recherche, dès lors qu'il y a une présence d'une source radioactive.

Il exerce chez les exploitants nucléaires, mais également chez les sous-traitants du domaine nucléaire et les intervenants (PME/PMI et Groupes).

Afin d'accéder en zone contrôlée, certains équipements sont obligatoires (dosimètres, tenues spécifiques, ...) et d'autres nécessaires (Appareil de Protection des Voies Respiratoires - APVR) ...), selon le type de travaux.

L'ensemble des moyens de protection est répertorié dans les documents applicables.

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

Le chargé de travaux en milieu nucléaire a en charge divers travaux (maintenance, démantèlement, assainissement...) des sites nucléaires, seul ou en équipe, et son travail commence dès la préparation et va jusqu'au bilan de chantier. Au sein des équipes de travail, il a en charge la réalisation de prestation/activités en milieu nucléaires dans le respect des procédures de travail.

Au sein du site, il assure la préparation et la réalisation des divers opérations (maintenance, montage, levage...), confiées par les entités tierces.

Pour ce faire, il s'appuie sur des équipes sédentaires, en charge notamment de la maintenance du matériel utilisé sur chantier, et sur des équipes itinérantes, techniciens et ingénieurs d'intervention sur sites nucléaires. Il est responsable de la bonne exécution du travail.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La prise en charge d'une partie des travaux en milieu nucléaire</p> <p>Cette activité consiste à prendre en charge une partie de travaux et ses objectifs (par exemple : maintenance d'un robinet, ouverture d'une capacité, ...). De plus, il sait identifier et maîtriser les référentiels applicables dans tous les domaines imposés par l'exploitant nucléaire, les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement, radioprotection, technique, ... Les procédures de travail, les modalités de mise en œuvre des travaux. Lors de travaux, respect des procédures liées à la sûreté nucléaire et aux impératifs, de travail, analyse des risques fonctionnels du matériel, respect des règles de radioprotection, ... Elle intègre la maîtrise les exigences qualités (client, entreprise) et l'identification des différents interlocuteurs.</p>	<p>Prendre en charge une partie des travaux et ses objectifs sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire identifie la nature des travaux à réaliser, les résultats attendus et le périmètre précis des travaux.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire identifie les risques sécurité et sûreté et les moyens de prévention applicables.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire connaît les conditions du contrat pour l'intervention en termes de délai et coût.</p> <p>Dans le cadre de travaux organisés sur site (chantier école, ...) en milieu nucléaire.</p> <p>L'ensemble de la documentation associé, techniques, contractuels est mis à disposition.</p> <p>Les procédures et directives sécurités et sûreté nucléaires sont mises à disposition.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Selon la procédure interne, la méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Les procédures de travail sont comprises, les modalités de mises en œuvre sont définies. L'ensemble des actions est connu, appliqué et adapté dans le respect des règles de radioprotection.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>La documentation associée aux travaux est consultée, ainsi que l'ensemble des consignes et règles générales liées à l'environnement nucléaire. Les moyens prévus sont pertinents et adaptés à la méthode définie (instructions, dossier technique, ...). Les documents et consignes de sécurité et/ou sûreté sont identifiés et connus et appliqués selon la zone d'activité et des risques associés (dossier de travail, AT, mode opératoire, pratique de fiabilisation des Interventions...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...).</p>

<p>La finalité de cette activité est de préparer et de finaliser les travaux méthodiquement et avec rigueur dans le strict respect des règles de prévention et de sécurité afin de constituer un retour d'expérience.</p>			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiés et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). La limitation des risques d'exposition radiologique dans le respect des procédures opératoires écrites et de risques radiologiques présents en zone (niveau d'exposition, localisation des zones de concentration d'éléments radioactifs, ...) ainsi que les risques spécifiques outillages est respecté. Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement sont clairement identifiées et intégrées.</p> <p><u>En matière de résultats</u></p> <p>Les objectifs des travaux sont connus, les contraintes et risques sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Au niveau technique : la nature des travaux à réaliser, les résultats attendus sont clairement identifiés et les limites du travail clairement comprises.• Au niveau sûreté, sécurité, radioprotection et environnement : les risques sont identifiés et les moyens de prévention (parades) sont connus et prévus.• Au niveau économique et financier : les données contractuelles sont parfaitement intégrées en termes de budget (volume horaire), et de délais.• Au niveau social : le temps de travail réglementaire est connu et prit en compte.
---	--	--	---

	<p>Identifier et maîtriser les référentiels applicables (dans tous les domaines imposés par l'exploitant,...) sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire identifie l'ensemble des documents de réalisation.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire connaît les exigences en termes de Qualité, sécurité et sûreté et vérifie les procédures de travail, les modalités de mise en œuvre puis les valide.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire connaît l'ensemble des conditions d'intervention ainsi que les conditions du contrat pour l'intervention en termes de délai et coût.</p> <p>Dans le cadre des travaux organisés sur site (chantier école) en milieu nucléaire. L'ensemble de la documentation associé, techniques, contractuels est mis à disposition.</p> <p>A partir du Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel)</p> <p>Les procédures et directives sécurités et sûreté nucléaires sont mises à disposition.</p> <p>A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - <i>Avis de l'entreprise</i> 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Adaptation du dossier de réalisation technique sur le plan de la sécurité (respect des procédures liées à la sûreté nucléaire et aux impératifs de travail, analyse des risques fonctionnels du matériel, respect des règles de radioprotection...) et sur le plan de la qualité (respect du système qualité du site et de l'entreprise, traçabilité du dossier de travail...).</p> <p>L'ensemble des procédures (réglementaires, qualité, de validation, ...) est connu et appliqué méthodiquement tout au long des travaux (tant dans le cadre du travail normal que dans le cadre d'un écart en cours d'intervention). Les signatures de validation des étapes de préparation sont vérifiées. Les caractéristiques techniques des installations à vérifier sont identifiées. L'accompagnement des intervenants d'exploitation et de maintenance dans la bonne application des règles radioprotection est réalisée.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>L'ensemble des opérations est conforme avec les divers plans, procédures et normes en vigueur. La conformité des travaux avec le Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel) est vérifiée. Les moyens prévus sont pertinents et adaptés à la méthode définie (instructions, dossier technique, ...). Les documents et consignes de sécurité et/ou sûreté sont identifiés et connus et appliqués selon la zone d'activité et des risques associés (dossier d'intervention, AT, mode opératoire, pratique de fiabilisation des Interventions...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p>
--	---	--	---

			<p>Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite des travaux, ...).</p> <p>En cas de non-conformité avec les procédures de travail, les informations sont transmises et décrites auprès du responsable concerné (chef de travaux, responsable hiérarchique, agent de sûreté, ..).</p> <p>La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client...).</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiés et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p> <p>Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement est clairement identifiées et intégrées.</p> <p>Le respect des règles en matière de durée de travail, Hygiène, Sécurité et Radioprotection sur le site sont clairement identifié et intégré.</p>
			<p><u>En matière de résultats</u></p> <p>L'identification des Dossiers de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel) est réalisée.</p>

Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement, radioprotection, technique, ..., les procédures de travail, les modalités de mise en œuvre des travaux sont vérifiées et validées.

Les référentiels applicables sont connus, suivis et respectés :

- Au niveau technique : la nature des travaux à réaliser, les résultats attendus sont clairement identifiés et les limites des travaux clairement comprises.
- Au niveau sûreté, sécurité, radioprotection et environnement, les risques sont identifiés et les moyens de prévention (parades) sont connus et prévus.
- Au niveau économique et financier : les données contractuelles sont parfaitement intégrées en termes de budget (volume horaire), et de délais.
- Au niveau social : le temps de travail réglementaire est connu et pris en compte.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>L'organisation et la coordination de travaux en milieu nucléaire</p> <p>Cette activité consiste à réaliser l'organisation et la coordination d'un travail en milieu nucléaire dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones d'intervention, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets, ...).</p> <p>La finalité de cette activité est de réaliser le travail défini et de permettre la poursuite de l'exploitation du procédé comme attendu avec rigueur dans le strict respect des règles. Ainsi, que le suivi de la bonne réalisation des travaux (maintenance, montage, levage,...) et le suivi direct des exécutants.</p> <p>Cela permet de formaliser et d'enregistrer un retour d'expérience nécessaire à la traçabilité des travaux.</p>	<p>Organiser un programme d'actions sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire analyse l'ensemble des paramètres organisationnels et propose des solutions pertinentes qui prennent en compte les ressources nécessaires, les documents de travail du type modes opératoires, jalonnement des travaux.</p> <p>l'ensemble des documents de réalisation.</p> <p>Dans le cadre de travaux organisés sur site, (chantier école...) en milieu nucléaire.</p> <p>L'ensemble de la documentation associé, techniques, contractuels est mis à disposition.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client</p> <p>A partir du Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi de travail, plans, notices d'utilisation du matériel)</p> <p>Les procédures et directives sécurité et sûreté nucléaires sont mises à disposition.</p> <p>A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. L'ensemble des procédures (réglementaires, qualité, de validation, ...) est connu et appliqué méthodiquement tout au long des travaux (tant dans le cadre d'une intervention normale que dans le cadre d'un écart en cours d'intervention). L'ensemble des paramètres organisationnels nécessaires sont connus.</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens et ressources sont organisés avec un souci d'optimisation dans le respect des prescriptions réglementaires et client. Elles tiennent compte des ressources disponibles (compétences, spécialités, habilitations, formations, ...). L'ensemble des documents techniques, contractuels est mis à disposition. Les procédures et directives sécurité, sûreté nucléaire sont mises à disposition. A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Tout écart de planning donne lieu à report à la hiérarchie et justification. Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités.</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p>

			<p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets...).</p> <p><u>En matière de résultats</u></p> <p>L'ensemble des paramètres organisationnels nécessaires sont analysés, et des solutions pertinentes proposées, elles tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des ressources (moyens matériels, compétences,...) nécessaires pour assurer les travaux dans des conditions optimales. • des modes opératoires, ordre et jalonnement de travaux à réaliser sont définis en fonction des conditions de travail (localisation, sûreté, sécurité, radioprotection,...) • des contraintes liées aux travaux (techniques, organisationnelles, humaines) • des exigences contractuelles validées avec le représentant du client. <p>Le programme défini est conforme aux prescriptions client en termes de coût qualité, délai.</p>
	<p>Cordonner les travaux sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire réalise la coordination des travaux en affectant les différents intervenants, en expliquant les résultats attendus, en expliquant les consignes en matière de QSE et en réajustant selon les dérives.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire réalise la traçabilité et les</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La coordination respecte les règles en vigueur du nucléaire (réglementaires, sécurité, qualité ...). Le suivi du déroulement des travaux est réalisé de manière continue et rigoureusement effectué (délais, qualité, coûts, respect des instructions, du code du travail, des normes de sécurité, ...). Les tâches et actions des intervenants sont clairement définies et les différents éléments de coordination sont mis en place.</p>

	<p>compte-rendu en prenant en compte les actions réalisées, les situations rencontrées et les contrôles réalisés.</p> <p>Dans le cadre de travaux organisés sur site, (chantier école...) en milieu nucléaire.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client</p> <p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des données techniques (dossier de travail et données contractuelles), • Des ressources matérielles et humaines à disposition. <p>Dans le cadre des travaux organisée à coordonner.</p> <p>Les procédures et directives sécurité et sureté nucléaires sont mises à disposition.</p> <p>A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <p style="text-align: center;">Et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>A partir des données techniques (dossier de travail et données contractuelles), des ressources matérielles et humaines à disposition. La traçabilité et le compte rendu des travaux sont réalisés régulièrement et tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des actions réalisées, • des situations rencontrées, • des contrôles réalisés, • du suivi documentaire effectué en temps réel... <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Un soutien technique et opérationnel est apporté aux équipes.</p> <p>Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite des travaux, ...).</p> <p>Les ajustements nécessaires sont proposés ou mis en place avec les responsables désignés.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues.</p> <p>Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p>
--	---	--	--

			<p><u>En matière de résultats</u></p> <p>La coordination des travaux est réalisée de manière continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les intervenants sont affectés aux opérations prévues, • les résultats attendus, directives ou instructions sont explicités, • les consignes en matières de QSE sont explicitées avant travaux en s'appuyant sur le dossier de travail, • les suivis effectués donnent lieu à réajustement en cas de dérive <p>La traçabilité et le compte rendu des travaux sont réalisés régulièrement et tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des actions réalisées, • des situations rencontrées, • des contrôles réalisés, du suivi documentaire effectué en temps réel... <p>Les remontées ou difficultés sont prises en compte, des solutions sont apportées dans le respect des procédures Les actions concourant à la bonne tenue des délais, et au bon déroulement de travaux sont mises en œuvre.</p>
	<p>Adapter un programme de travaux sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire fait état de tout écart et adapte le programme de travaux en fonction des écarts constatés, des ajustements définis et des suivis mis</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle <p>Ou</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. La résolution des questions techniques est réalisée méthodiquement en tenant compte de l'ensemble des paramètres liés au bon déroulement de des travaux.</p> <hr/> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>L'ensemble des évènements est collecté, analysé et reporté pour assurer une traçabilité des actions mises en œuvre. Un soutien technique et opérationnel est apporté aux équipes, les remontées ou difficultés sont prises en compte,</p>

	<p>en place pour atteindre le résultat demandé.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client.</p> <p>Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire.</p> <p>Ensemble de la documentation et moyens associés, ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <li style="padding-left: 40px;">Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <li style="padding-left: 40px;">Et - Avis de l'entreprise 	<p>des solutions sont apportées dans le respect des procédures. Les actions concourant à la bonne tenue des délais, et au bon déroulement de travaux sont mises en œuvre.</p> <hr/> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>La vérification auprès des intervenant (sous-traitants, ...), l'adéquation du matériel avec les opérations confiées. L'ensemble des évènements est collecté, analysé et reporté pour assurer une traçabilité des actions mises en œuvre. Les ajustements nécessaires sont proposés ou mis en place avec les responsables désignés.</p> <hr/> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p> <hr/> <p><u>En matière de résultats</u></p> <p>Tout écart est reporté systématiquement.</p> <p>Le programme de travaux est adapté en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des écarts constatés par rapport au dossier de travail, donnant lieu à ajustements justifiés, • des actions d'ajustement définies en cas d'aléas, • des suivis renforcés mis en place pour s'assurer du retour à une situation attendue <p>La mise en œuvre de l'ensemble des actions nécessaires est réalisée de façon à assurer le bon déroulement de travaux sur site.</p>
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La finalisation de travaux en milieu nucléaire</p> <p>Cette activité consiste à finaliser le travail technique dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones de travaux, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets,...).</p> <p>La finalité de cette activité est de formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur le site nucléaire et de réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire. Cela permet de formaliser et d'enregistrer un retour d'expérience nécessaire à la reproductibilité des travaux (maintenance, repli de chantier,...).</p>	<p>Formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire réalise le compte-rendu des travaux conformément aux exigences en s'assurant de la conformité des données, en intégrant tout élément concourant à la traçabilité de l'action.</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire assure la présentation des compte-rendu notifiant des propositions d'amélioration et en argumentant pour démontrer que l'ensemble des actions mises en œuvre concourt à l'efficacité des travaux.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client. A partir d'un dossier de travail. Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire</p> <p>Ensemble de la documentation et moyens associés, ...</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Le compte rendu des travaux est conformément réalisé selon les procédures internes.</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>A partir d'un dossier de travail réalisé. Les moyens techniques, documentaires sont identifiés.</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...).</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). Les procédures QSE sont intégrées.</p>

			<p>Les exigences en termes de qualité, sureté, sécurité, environnement sont clairement identifiés et intégrés.</p> <hr/> <p><u>En matière de résultats</u></p> <p>Le compte-rendu des travaux conformément aux exigences de traçabilité des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. • Tout élément concourant à la traçabilité de l'action est reporté, commenté à destination tant de l'encadrement que du client. <p>La présentation du compte-rendu des travaux est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des évènements est argumenté et permet de démontrer que l'ensemble des actions mises en œuvre concourt à l'efficacité des travaux (respect des exigences du client) sur le plan technique, sécuritaire, et économique. • Des propositions d'amélioration sont apportées et justifiées.
	<p>Réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire</p> <p>Le chargé de travaux en milieu nucléaire réalise un retour d'expérience.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. L'ensemble des évènements est argumenté et permet de démontrer que l'ensemble des actions mises en œuvre concourt à l'efficacité des travaux (respect des exigences du client) sur le plan technique, sécuritaire, et économique. La traçabilité du travail est assurée à toutes les étapes. La synthèse des informations tient compte des événements (aléas, mesures d'ajustement, observations diverses, ...).</p>

	<p>Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire</p> <p>Ensemble de la documentation et moyens associés.</p> <p>Dans le cadre de l'activité normale, lors d'une présentation de retour d'expérience à réaliser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. La transmission des informations est réalisée selon l'organisation de l'entreprise et du site d'intervention.</p> <hr/> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Tout élément concourant à la traçabilité de l'action est reporté, commenté à destination tant de l'encadrement que du client. Le reporting régulier et efficace est fourni à son manager. La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...). Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite de l'intervention, ...).</p> <hr/> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). Les procédures QSE sont intégrées. Les exigences en termes de qualité, sureté, sécurité, environnement sont clairement identifiés et intégrés.</p>
--	--	---	--

			<p><u>En matière de résultats</u></p> <p>Le retour d'expérience est réalisé conformément aux exigences de traçabilité des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. <p>La présentation du retour d'expérience est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des propositions d'amélioration sont apportées et justifiées.
--	--	--	---